



Genève, le 9 mai 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et de la ville du Grand-Saconnex

Exposition sur le projet de quartier de Carantec

L'exposition "Projet Carantec – Une nouvelle centralité pour le Grand-Saconnex" retrace les évolutions et améliorations apportées à ce projet de quartier situé à proximité du centre historique du Grand-Saconnex. Suite à une première procédure d'opposition en 2021, le projet de plan localisé de quartier (PLQ) a en effet été revu entre 2022 et 2023, grâce aux apports de la concertation citoyenne. Ces améliorations ont été présentés le 9 mai dernier, lors d'un vernissage public, en présence de M. Sylvain Ferretti, directeur de l'office de l'urbanisme et de M. Laurent Jimaja, conseiller administratif de la Ville du Grand-Saconnex. Cette nouvelle version du PLQ Carantec sera prochainement soumise à une seconde procédure d'opposition.

L'objectif du projet de quartier Carantec est de créer une nouvelle centralité servant de trait d'union entre le cœur historique du Grand-Saconnex et les quartiers avoisinants (La Tour, Le Pommier) et futurs (Les Marronniers, La Susette). Organisés en îlots autour d'une grande place publique, ainsi que d'un nouveau parc public positionné dans la continuité de celui de la mairie, les bâtiments offriront:

- près de 300 logements, dont un tiers de logements d'utilité publique et deux tiers de logements locatifs non subventionnés;
- des logements spécifiquement destinés aux aînés (IEPA) et aux étudiants;
- 4'400 mètres carrés d'activités diverses, dont un restaurant et des commerces;
- une grande salle communale polyvalente à destination des associations.

Concertation

Les améliorations apportées au projet de quartier sont le fruit d'un processus de concertation, qui a débuté en janvier 2021 avec la démarche "*Carantec: penser une place centrale pour demain*". Elle a permis d'associer les habitantes et habitants à l'élaboration du projet d'aménagement de la place. Suite à la première procédure d'opposition en février 2021, une démarche d'adaptation du projet a été mise en place pour répondre aux préoccupations des opposants. Celle-ci s'est construite autour d'un groupe de suivi lancé en novembre 2021 regroupant les personnes intéressées au projet, ainsi que les services communaux et cantonaux. Le résultat de leur travail a été révélé en mai 2022, lors d'une restitution publique, présentant les améliorations et modifications apportées au projet. Entre les mois de juin et novembre 2022, un projet de protocole d'accord est ensuite discuté avec les membres du groupe de suivi. Même si le protocole ne sera finalement pas signé par les représentants des

associations, le travail du groupe de suivi a malgré tout permis d'enrichir le projet grâce à des améliorations qui seront retenues par les propriétaires fonciers (SwissLife et Commune du Grand-Saconnex) sur les thématiques suivantes: matériaux de construction, nature en ville, animation des rez-de-chaussée, énergie, accessibilité universelle, mobilité douce.

Une place animée

Liée au futur arrêt de tram, la future place de Carantec s'articule autour d'un bâtiment villageois historique, la Maison des médecins, qui sera transformée en équipement public socioculturel. Afin de faire vivre et d'animer ce nouveau centre, les propriétaires fonciers s'engagent à favoriser l'installation d'activités ouvertes au public dans les rez-de-chaussée des futures constructions. Complémentaire au parc public prévu, cet espace piéton se prêtera de plus à divers usages définis dans le cadre de la concertation tels qu'événements et manifestations publiques, marché de producteurs, jeux pour enfants, etc.

Une mobilité repensée

La réduction importante du trafic sur la route de Ferney, liée aux mises en service prochaines de la route des Nations et du prolongement du tram 15, permettra de diminuer les nuisances liées au trafic autour de la place Carantec. Réalisé préalablement à l'arrivée des futurs habitants, ce tram, pensé comme "une couture urbaine" entre des quartiers aujourd'hui cloisonnés par des axes routiers, connectera le quartier et la place au centre-ville.

Un quartier arborisé

Afin de lutter contre les effets d'îlots de chaleur, des arbres seront plantés en pleine terre sur la place, ainsi que dans le parc public. Pour favoriser une croissance optimale dans un contexte de dérèglement climatique, une attention particulière sera apportée aux choix des arbres, ainsi qu'à leur alimentation par les eaux pluviales. Le parc offrira une promenade arborée traversant le quartier, avec divers milieux spécifiques propice au développement de la biodiversité.

Environnement

Un soin particulier sera apporté à la protection contre les pollutions sonore et lumineuse. Les matériaux de construction utilisés pour les logements, ainsi que l'éclairage des espaces publics seront pensés pour assurer le bien-être des futurs résidents, ainsi que le respect de la biodiversité du site. D'un point de vue énergétique, l'objectif est d'atteindre les exigences du standard de haute performance énergétique pour les nouveaux bâtiments.

Procédure d'opposition

La nouvelle version du plan localisé de quartier (PLQ) Carantec sera soumis à une nouvelle procédure d'opposition très prochainement. A travers cette exposition, la Ville et le Canton souhaitent transmettre les informations nécessaires sur le projet aux habitantes et habitants.

L'exposition est ouverte au public du 10 mai au 15 juillet, les mercredis de 16h00 à 19h00, ainsi que les samedis de 10h00 à 15h00, à L'Atelier - Maison des Projets, Route de Colovrex 2, 1218 Le Grand-Saconnex.

Pour toute information complémentaire: Mme Sofia Rossier, chargée de communication, office de l'urbanisme, DT, sofia.rossier@etat.ge.ch, T. 079 269 82 46.